

# CONTEVILLE

## info



Vie locale

2012

### Le Téléthon à Conteville

L'année 2012 restera dans les mémoires pour avoir pulvérisé le montant des dons du Téléthon sur la commune. En effet 2500 € ont été récoltés, contre 2138 € en 2011 et 1650 € en 2010. Saluons la générosité des Contevillais qui ont participé aux différentes manifestations organisées dans le village par le comité des fêtes.

### Commémoration du 11 novembre

Cette année encore, de nombreux Contevillais et parmi eux des enfants sont venus rendre hommage aux soldats morts pendant la première guerre mondiale.

Cette commémoration fut aussi l'occasion d'avoir une pensée pour l'ensemble des défenseurs de la paix d'hier et d'aujourd'hui.



### Noël à l'école

Chaque année, la commune met les petits plats dans les grands pour le repas de Noël des enfants de la cantine. A cette occasion, la salle Rever ouvre ses portes et les élus se transforment en cantiniers et boute-en-train pour certains. En parallèle, les enseignantes avec le concours des parents d'élèves et leurs talents de cuisiniers, ont organisé un très joli marché de Noël qui a rapporté 833 € à la coopérative scolaire pour les sorties de fin d'année.



Un grand merci aux parents d'élèves pour leur dévouement et leur contribution.

### Naissances

- JOUASSE Pauline, le 23 juin 2012
- RECHER Lilian, le 6 novembre 2012
- CHEVALLIER Liam, le 17 novembre 2012
- AVISARD Myron, le 24 novembre 2012
- MARAIS Enzo, le 17 décembre 2012
- VICQUELIN Candice, le 11 janvier 2013

### Décès

- FONTAINE Marcel, le 13 novembre 2012
- DARDEL Pierre, le 2 décembre 2012
- MAUROUARD Claude, le 9 janvier 2013

### Mariage

- MARCESSE Adrien et LE TORTOREC Rozenn, le 3 novembre 2012

Pour tous renseignements, le secrétariat est ouvert le mardi de 14h à 18h30, le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 17h30.

Permanence du Maire et des Adjointes le mardi de 17h30 à 18h30.



### L'anecdote contevillaise UNE HISTOIRE DE CLOCHES

Habités à entendre nos cloches carillonner, sachez que les oreilles des Contevillais n'ont pas toujours été charmées par leurs harmonies. Dans les archives, on peut lire que le 4 octobre 1829, le Conseil sous la présidence du maire de l'époque a délibéré sur la nécessité d'engager des poursuites envers les fondeurs des dites cloches. En effet, le Conseil a stipulé : "À cause d'un mauvais alliage, il est inutile de compter plus longtemps sur l'assurance donnée que le son deviendrait agréable puisque de jour en jour, il devient plus grêle". Par ailleurs, on peut lire que la belière n'est pas centrée, empêchant le battant de frapper régulièrement et par la même occasion, de casser les oreilles des habitants. Ces pauvres cloches n'ont donc pas eu de chance dans notre clocher et les fondeurs de l'époque n'avaient sans doute pas prévu que la malfaçon les obligerait à tout recommencer. Saluons donc la ténacité du Conseil de l'époque pour avoir épargné à nos oreilles le pire carillon du département.

### Comité des fêtes UN NOUVEAU PRÉSIDENT

C'est officiel, Jean-Jacques DAVID reprend les rênes du comité des fêtes à la suite de Jean-Louis PETIT. Souhaitons-lui beaucoup de réussites dans l'organisation des différentes manifestations de loisirs de la commune. Un grand merci à Jean Louis PETIT et sa famille pour les nombreuses années passées à avoir animé le village.



### Vie associative LES ACTIVITÉS DE L'AFR

La convivialité et la bonne humeur vous attendent à l'AFR, n'hésitez plus !

Depuis 3 ans, l'AFR met un point d'honneur à proposer des activités pour un large public. Ainsi, le lundi soir (18h15), l'infatigable Céline propose des cours de gym orientés cardio pour les plus téméraires. Le jeudi matin à 10h15, la même Céline (toujours pas fatiguée) assure des cours de gym, cette fois-ci plus axés sur la musculation. L'après-midi (tous les 15 jours), c'est détente et jeux en série au foyer rural. Mais ne vous y trompez pas, comme pour les cours de gym, les franches parties de rigolades sont au rendez-vous ! Si vous souhaitez rejoindre cette joyeuse troupe et participer aux différents repas organisés par l'association, n'hésitez pas à contacter J.Y. Hanoy au 02 32 57 67 67.

### Vie scolaire DES PETITS CONTEVILLAIS S'ILLUSTRENT AU CROSS DE BEUZEVILLE

Félicitations à Amalia, Alice et Augustin qui sont montés sur le podium lors du CROSS de cycle 2 (CP-CE1), et bravo à tous les participants.



Etat civil

La mairie

La période des vœux est l'occasion de dresser un petit bilan de nos actions. En 2012, nous avons concrétisé l'extension de l'école, la réfection du trottoir rue des écoliers, la modification du chauffage de la salle Guérin... Si l'année dernière a été riche en réalisations et interventions de tous types, en 2013, nous réfléchirons sur la rénovation du presbytère et le projet de la salle des associations (provisoirement installée dans l'école) dans le cadre de financements croisés de l'Etat et du Département. Bien entendu, ces projets tiendront compte des différentes contraintes financières. En effet, en 2013, les financements publics s'annoncent encore plus discrets et sélectifs. Les dotations et subventions vont s'en trouver diminuées. Nous restons néanmoins optimistes et souhaitons à tous les Contevillais une excellente année 2013, pleine de joie et de réussite.

Bien à vous, l'équipe municipale

le mot de l'équipe



Le concert de printemps de JP Harmonie

agenda

**Vendredi 15 février à 14h**  
**Défilé du Carnaval de l'école**

Les enfants de l'école de Conteville défilent dans le Bourg sur le thème de l'Europe.

**Vendredis 22 mars et 5 avril (16h45-18h)**  
**Inscriptions scolaires**

Merci de vous munir du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

**Dimanche 21 avril (7h-18h)**  
**Foire à tout au stade**

Organisée par l'Association Familles Rurales. Réservation 02 32 57 67 67

**Mercredi 1er mai**

**Concert JP Harmonie à Pont-Audemer**

Concert gratuit au théâtre l'Eclat de Pont-Audemer à 16h. JP HARMONIE en profitera pour fêter son 20<sup>ème</sup> anniversaire et son 40<sup>ème</sup> Concert.

**Mercredi 8 mai**

**Cérémonie commémorative**

En hommage aux disparus de la guerre 1939-1945. Manifestation suivie du verre de l'amitié.

**Samedi 1er juin**

**Tournoi Football vétérans**

Rendez-vous au stade de Conteville

Tous les lundis à partir de 20h, cours de danse de salon assurés par l'ADAC. [www.adac27.fr/contact.php](http://www.adac27.fr/contact.php)



Rédacteur en chef :  
Martine Lecerf  
Réalisation :  
Mairie de Conteville  
Imprimeur :  
NOTA BENE  
En couverture :  
Repas de Noël pour les enfants de l'Ecole de Conteville

Votre journal

**Vie de la commune**  
**LE FLEURISSEMENT DE CONTEVILLE SUR LA BONNE VOIE**

C'est une tradition de mettre chaque année à l'honneur celles et ceux qui, par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement pour leur plaisir personnel, fleurissent notre quotidien et font de Conteville un village remarquable, notamment pour son fleurissement.



Les premiers prix du concours des "Maisons fleuries"



Mme Anfrey, récompensée par le 1<sup>er</sup> prix du Conseil Général dans la catégorie des Fermes fleuries

Grâce aux efforts des habitants et aux investissements de la commune, Conteville a reçu cette année un 3<sup>ème</sup> prix départemental dans la catégorie des communes de 500 à 1000 habitants. Désormais, nous sommes sur la bonne voie pour l'attribution d'une première fleur, un label qui fait toute la différence en matière de tourisme.



Néanmoins, nous devons encore améliorer notre fleurissement. C'est pour cela que la commune a créé une catégorie "prix spécial bourg" pour encourager les "non inscrits au concours" à fleurir leur habitation.

**LES PREMIERS PRIX DU CONCOURS**

- Maison avec Jardin visible de la rue :** M. et Mme AMELINE Serge et M. et Mme BOURGAULT André
- Logements locatifs :** M. et Mme LAIR Bernard
- Fenêtres ou murs :** Mme JULIEN Maryse
- Fermes fleuries :** Mme ANFREY Odile
- Equipements touristiques :** M. et Mme BOILAY Eric - Auberge du Vieux Logis
- Prix spécial "Bourg" :** Mme LEROY Joëlle, Mme HALLEY Carole, M. SWAIN Jean-Pierre, M. et Mme TARRAIN Didier

**Réseaux électriques**  
**LES RENFORCEMENTS PRÉVUS POUR 2013**

Le S.I.E.G.E (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure) est en charge pour les communes de l'Eure, de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension, de renforcement et d'effacement des réseaux de distribution publique d'électricité, mais aussi de télécommunications et d'éclairage public.

En fonction des priorités locales et des possibilités financières, le comité syndical détermine une programmation pluriannuelle. A Conteville, en 2012, les travaux de renforcement électrique ont été réalisés Rue Halley. La participation communale est de 1138 € correspondant à 20 % du coût réel HT de l'opération. En 2013, le programme se porte sur l'enfouissement des lignes de la rue des Ecoliers. Ce chantier, bien plus important que le précédent, est évalué à 90 000 € HT, avec une participation communale de 30 000 €

**Gestion des déchets**  
**BIENTÔT, LE TRI À VOTRE PORTE**

Dès le 1<sup>er</sup> mars, vous n'aurez plus à vous déplacer. Vos emballages recyclables seront collectés en porte à porte ! A noter, qu'il n'y a pas de changement pour les foyers déjà collectés. Le ramassage des sacs jaunes disponibles en mairie ou à la communauté de communes se fera le même jour que les ordures ménagères. En attendant, voici un petit rappel de se qu'il faut trier ou non.



dossier

**Demain, tous les Contevillais valoriseront leurs déchets**

Le tri des déchets a ceci de particulier qu'il implique chaque personne, et concourt à la responsabiliser dans sa conduite environnementale. Le tri demande donc une attention particulière de la part des habitants pour ne pas se tromper.



Le tri de vos sacs jaunes génère des emplois. Il est à la source de nouvelles matières premières, pour de nouveaux produits.

En effet, les "erreurs de tri" risquent de souiller les matériaux recyclables et donc de dégrader leur recyclabilité. Elles impliquent d'autre part un deuxième niveau de tri qui fait perdre du temps au centre de tri et génère un coût pour la collectivité et donc le contribuable... à méditer !

**CE QU'IL FAUT METTRE DANS LE SAC JAUNE**

Emballages en plastique (alimentaire)

Emballages en plastique (entretien)

Emballages en carton

Emballages métalliques

Papiers

**Nouveauté**  
Sacs et films plastique, bouteilles d'huile, flacons de mayonnaise et de ketchup

**Et pour le verre ?**

Le verre est toujours à déposer dans les containers prévus à cet effet au niveau du parking de la mairie. Nous vous remercions par avance de ne pas jeter vos bouteilles et bocaux en verre à des heures trop matinales ou tardives afin de ne pas déranger les riverains.

**A NE PAS METTRE DANS LE SAC JAUNE**  
les erreurs de tri les plus fréquentes

Boîtes en plastique

Barquettes en polystyrène

Barquettes en plastique

Pots de crème et de yaourt

Pots à semis

**LES ORDURES MÉNAGÈRES**

Afin de préserver la propreté de notre village, nous vous remercions par avance de déposer vos sacs poubelle dans des containers prévus à cet effet. N'oublions pas que nous vivons dans une commune rurale où nombre d'animaux sauvages sont susceptibles de visiter nos hameaux, chemins et rues, attirés par les odeurs des déchets ménagers. Contrairement aux containers, les sacs poubelle n'opposent alors qu'un faible rempart vis à vis de ces animaux en quête de nourriture.

Nous rappelons que les containers sont à la charge des particuliers. Vous pouvez vous en procurer au prix de 20 € le container de 240 litres auprès de la communauté de communes de Beuzeville.

